



St JULIEN
DE VOUVANTES

Loire-Atlantique

A la Cantine

J'ai le devoir



- de discuter dans le calme
- d'être poli et de respecter les autres
- de goûter à tous les plats
- de vider mes déchets et de ranger ma table après le repas
- de respecter les lieux et le matériel
- de prévenir les adultes s'il y a un problème

Je n'ai pas le droit

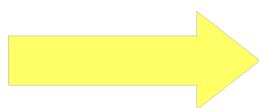


- d'être insolent, grossier ou violent avec les enfants ou avec les adultes
- de crier ou de courir
- de gaspiller ou de jouer avec la nourriture



Que se passera-t-il si je ne respecte pas ces règles ?

La première fois



Mes parents seront avertis par
courrier de mon comportement

La deuxième fois



Je serai convoqué
avec mes parents dans
le bureau de Monsieur le Maire

La troisième fois



Je serai exclu de la cantine
pour une semaine !
Mes parents devront s'organiser
pour les repas du midi.

